

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

<i>À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé</i>	Date 28.09.2020	Heure 11h48	Numéro 20.358	Département(s) DJSC
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Sven Erard		
Titre : La Cure 3 et le Laboratoire autogéré de création (LAC)		
Contenu : Ayant appris dans la presse régionale que le collectif du LAC allait être expulsé du bâtiment qu'il occupe à la Cure 3, plusieurs questions nous sont venues à la suite des annonces très lacunaires du Conseil d'État concernant la future affectation de ces locaux : <ol style="list-style-type: none">1. Depuis quand cette affectation était-elle connue ?2. Pourquoi ne pas l'avoir communiquée plus tôt ?3. Peut-on en savoir plus sur la future occupation des locaux ?4. Comment le dialogue a-t-il été noué par le Conseil d'État ?5. Qui sont les personnes déléguées par le Conseil d'État venues intimier au LAC un ultimatum au lundi soir ? Satisfait d'apprendre qu'un des locaux inoccupés de l'État ne le sera bientôt plus, nous nous interrogeons un peu sur l'écart entre l'annonce tardive des travaux et la rapidité du calendrier de ces derniers.		
Souhait d'une réponse écrite : NON		
Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) : Sven Erard		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :